

INFORMATIONS

POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



Bienvenue

**au Département Sciences
Drôme Ardèche • DSDA**
Université Grenoble Alpes à Valence

Année universitaire 2026-2027

Accueil physique et téléphonique tous les matins.

De 7h45 à 12h15 | 04.38.38.84.26

Université Grenoble Alpes - DSDA - Campus Briffaut
38 rue Barthélémy de Laffemas à VALENCE.

Adresse postale de l'université :

Université Grenoble Alpes - DSDA
BP 2 26901 VALENCE CEDEX 9.

UGA
DSDA
DÉPARTEMENT DES SCIENCES
DRÔME-ARDÈCHE



Université
Grenoble Alpes



Bienvenue

Vous avez choisi de commencer ou de continuer vos études supérieures au **DSDA :
Département Sciences Drôme Ardèche à Valence.**



OÙ SE TROUVE LE **DSDA** ?

Le **DSDA** est une composante de l'**Université Grenoble Alpes** située à **Valence** sur le site Briffaut, 38 rue Barthélémy de Laffemas.

IMPORTANT ! La ville de Valence se situe à 100 kilomètres de Grenoble.
Les cours commencent à 8h le matin et ont lieu en présentiel.
Vous devez donc **trouver un logement sur Valence**.

VOS CONTACTS

POUR LES ASPECTS PÉDAGOGIQUES DE VOTRE FORMATION



Marie-Cécile DARRACQ

Directrice des études Sciences et correspondante pédagogique Relations internationales

POUR L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE À L'UNIVERSITÉ



Le dossier complet d'inscription administrative vous est transmis par mail mi-mai.
Un tutoriel sera joint avec le dossier pour vous aider à la constitution des pièces.
Ce dossier est à renvoyer à cette adresse :
valence-dsda-ri@univ-grenoble-alpes.fr

POUR LES AUTRES DÉMARCHES D'INSTALLATION ET DE VIE PRATIQUE



INTERNATIONAL STUDENTS & SCHOLARS OFFICE (ISSO) UGA
Service ISSO :

isso-valence@univ-grenoble-alpes.fr
Permanences au DSDA deux fois par semaine

SERVICE ISSO : INTERNATIONAL STUDENTS & SCHOLARS OFFICE

L'ISSO est un service de l'Université Grenoble Alpes (UGA) entièrement dédié aux internationaux : étudiants, doctorants, chercheurs et leur famille.

ISSO peut vous aider, vous informer et vous accompagner durant tout votre séjour d'études ou de recherche, pour vos démarches d'installation et de vie pratique :

- Logement
- Budget : banque, impôts, aides financières
- Assurances
- Vie quotidienne, santé, loisirs et intégration
- Famille
- Validation de visa ou demande de titre de séjour

⇒ <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/lieux-de-services-sur-le-campus/>



TROUVER DES INFORMATIONS

Nous vous invitons à consulter les sites suivants :

⇒ Le site du DSDA : <https://dsda.univ-grenoble-alpes.fr/>

⇒ Le site du Campus de Valence : <https://campus-valence.univ-grenoble-alpes.fr/>

Consultez les pages du site UGA dédiées à l'international :

⇒ International Students & Scholars Office (ISSO) :

[Lien vers les étapes de votre séjour](#)

[Lien vers le pack accueil étudiants](#)

LA RENTRÉE

■ Le jour de la rentrée fixée au **31 août 2026**, aura lieu votre inscription pédagogique (choix des cours et des options).

■ La rentrée se fait le 31 août 2026 : beaucoup d'informations seront données ce jour là. Vous aurez aussi une visite des locaux.

■ Les cours commencent dès le 1 septembre 2026.

IMPORTANT ! Vous devez impérativement arriver avant le **15 septembre**.
Passé ce délai, aucune inscription pédagogique ne sera possible.

TOUS LES COURS SONT DISPENSÉS EN FRANÇAIS.

Le **Centre Universitaire d'Etudes Françaises CUEF** de Grenoble vous accueille tout au long de l'année pour des cours de français adaptés à vos besoins et des formations à l'enseignement du Français Langue Étrangère.

Vous pouvez consulter le site du Centre Universitaire d'Etudes Françaises :

<https://cuef.univ-grenoble-alpes.fr/>

Parcours en ligne :

<https://cuef.univ-grenoble-alpes.fr/cours-de-francais/parcours-en-ligne/>



Budget / banque :

Pensez à ouvrir un compte en banque en France.

⇒ **Lien vers infos sur la banque**

Attention si vous avez moins de 18 ans à votre arrivée en France, il ne sera pas possible d'ouvrir un compte en banque à votre nom. Il faut impérativement trouver un tuteur en France qui fera les démarches pour vous.

Prévoir un budget d'installation à votre arrivée en France puis un budget mensuel.

⇒ **<https://international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/budget/>**

DÉPENSES A L'ARRIVÉE EN FRANCE		
Logement <i>1er mois de loyer</i> <i>+ dépôt de garantie</i> <i>(1 ou 2 mois de loyer)</i> <i>+ assurance</i>	Résidence universitaire Crous	500-600 euros
	Résidence étudiante privée	900-1100 euros
	Studio ou petit appartement	1300-1700 euros
	Chambre en colocation	800-900 euros
	Chambre ou appartement en foyer étudiant	800-1200 euros
Inscriptions à l'université	178 euros en licence en 2025-2026	
Vie étudiante CVEC	105 euros en 2025-2026	
TOTAL	750-2000 euros	

DÉPENSES MENSUELLES	
Logement <i>Loyer + assurance</i>	300-600 euros
Téléphone mobile et internet	2-30 euros
Frais de transports <i>Bus, vélo</i>	10-20 euros
Frais bancaires	4-10 euros
Alimentation	200-300 euros
Santé	Assurance maladie gratuite Complémentaire santé gratuite sous conditions de revenus
Loisirs	variable
TOTAL	500 - 1000 euros

■ Attention : au 1er juillet 2026, les étudiants internationaux hors UE ne peuvent plus bénéficier d'aides au logement (allocation CAF)

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/logement/>



Santé :

Avoir une assurance santé est une obligation pour tous les étudiants internationaux.

Avant votre arrivée en France : vérifier si vous devez vous inscrire à l'assurance maladie française (appelée aussi CPAM ou sécurité sociale)

⇒ <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/assurances/>

⇒ <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/> (pour les étudiants UE)

Si hors UE, avant votre arrivée en France, et en attendant de vous affilier à l'Assurance Maladie française, nous vous conseillons de souscrire une assurance voyage ou une assurance santé privée afin d'être couvert pour les premières semaines de votre séjour.

À votre arrivée en France, et après votre inscription administrative à l'université, vous devrez vous inscrire sur le site de l'Assurance Maladie française dédié aux nouveaux étudiants internationaux.

Ensuite, dans tous les cas, souscrivez à une complémentaire santé (mutuelle) pour être mieux remboursé des frais médicaux.



Demande de visa :

La plupart des Consulats de France acceptent une preuve d'hébergement temporaire pour délivrer le visa. Si vous choisissez cette option, nous vous conseillons de vous assurer que cette réservation soit annulable et remboursable, une fois que vous aurez le visa.

⇒ <https://france-visas.gouv.fr>

⇒ <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/visas-et-titres-de-sejour/>



Jobs étudiants

Pour la recherche de job étudiant (CV, LM etc.) :

⇒ <https://www.stagesemplois2607.fr/page/qui-sommes-nous>

⇒ [Lien vers le CIO SUP](#)



Logements

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/logement/>

N'hésitez pas à venir à Valence pour faciliter votre recherche de logement !

Il existe deux options :

1 Trouver un logement avant votre arrivée.

Attention pour les logements loués par des particuliers :

- Exiger une visite à distance, ne pas se fier seulement aux photos
- Communiquer via messagerie sécurisée d'une plateforme
- Ne pas signer un contrat suspect
- Ne pas payer avant d'avoir les clés
- Avoir des affinités avec les colocataires
- Si besoin, contacter ISSO Valence UGA

2 Rechercher et visiter un logement une fois arrivé.e à Valence

Attention en septembre : les offres sont limitées.

Voir la qualité de l'appartement, sa localisation, l'isolation, etc.

Contact direct avec le propriétaire pour le convaincre de votre candidature.

Garantie Visale à demander en ligne dès que possible depuis votre pays :

<https://www.campusfrance.org/fr/VISALE-caution-locative-etudiante-gratuite>

Si moins de 18 ans ou plus de 30 ans, contactez ISSO Valence.

À DEMANDER DÈS QUE POSSIBLE !

Dossier de candidature :

Dispositif de l'Etat gratuit et protecteur pour vous aider à monter votre dossier type :

➡ www.Dossierfacile.fr

Webinaires «Se loger à Valence»

A destination des étudiants internationaux

De 13h30 à 14h30

En français : le vendredi 22 mai et le lundi 8 juin

En anglais : le vendredi 29 mai et le vendredi 26 juin

Lien visio

■ LES DIFFÉRENTS TYPES DE LOGEMENTS :

Les demandes sont à effectuer directement après des résidences, en remplissant un dossier :

⇒ [Lien vers site trouver un logement](#)

● Résidences étudiantes du Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)



Le CROUS, gestionnaire public de résidences étudiantes, a des logements à des loyers très modérés.

La demande d'un logement CROUS pour étudiants internationaux se fait seulement en phase complémentaire à compter du **07.07.2026** car priorité est donnée aux boursiers sur critères sociaux du gouvernement français.

1 **Créez votre espace étudiant** : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

2 **Faites une demande de logement**

La constitution de dossier ne signifie pas l'attribution automatique d'un logement. Si vous recevez une proposition, vous n'en aurez qu'une seule.

Inutile de relancer/de vous déplacer à l'antenne du CROUS Valence.

Consulter régulièrement ce lien <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

Beaucoup de demandes et très peu de logements sont disponibles donc il faut prévoir d'autres solutions.

Plus d'informations sur les logements du CROUS : [les résidences publiques du Crous](#)

● Résidences sociales

Il vaut mieux être en France pour y candidater. Priorité est donnée aux jeunes avec un contrat de travail (alternance, emploi-étudiant, CDD, CDI, stage...).

⇒ <https://www.fjo2607.org/la-manu-valence/>

⇒ <https://www.diaconat26-07.org/page/pole-habitat-jeunes#vivre-ensemble>

● Résidences étudiantes privées

Entre 450 et 500 euros

⇒ [les résidences privées à Valence](#)

● Logements privés

Loyer entre 400 et 500 euros, en co-location loyer à 300 euros

Site de petites annonces :

⇒ <https://www.lacartedescolocs.fr/>

⇒ <https://www.pap.fr/>

⇒ <https://www.seloger.com/>

⇒ <https://www.leboncoin.fr/>

⇒ <https://www.lokaviz.fr/>

● Les associations communautaires

Peut-être existe-t-il une association étudiante ou de ressortissants de votre pays, en fonction de votre nationalité, à Valence ou à Lyon ou à Grenoble à laquelle vous pourriez vous adresser ?

⇒ <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/experiences-et-engagements/vous-engager/>

● Le logement intergénérationnel

Logement intergénérationnel : petits services rendus à une personnes âgée, présence rassurante (pas de service de ménage ni de soin), loyer très réduit.

⇒ <https://solidaritehabitats.eu/>

Après avoir lu ces pages attentivement et fait vos démarches, n'hésitez pas à recontacter ISSO Valence si nécessaire.

VOS DÉMARCHES



**RETROUVEZ LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
ET VOTRE CHECK LIST DES DEMARCHES À L'ARRIVÉE :**



[Lien vers les étapes de votre séjour à l'UGA](#)



[Lien vers le pack d'accueil des étudiants étrangers](#)

À BIENTÔT

**au Département Sciences
Drôme Ardèche • DSDA**

Cocher si OK	À faire		Comment ?
	Obtenir un VISA	Obligatoire	https://france-visas.gouv.fr/
	Payer la CVEC	Obligatoire	Payer la CVEC
	Trouver un logement	Obligatoire	Logement
	Assurer son logement	Selon le logement	Assurances logement
	Banque	Obligatoire	Banque
	Inscription à l'université	Obligatoire	A faire dès maintenant, à distance, cf mail
	Inscription pédagogique	Obligatoire même si arrivée après la date de rentrée	Remplir la fiche pédagogique à la rentrée
	Inscription à l'assurance maladie (environ 70% des dépenses de santé couverte)	Obligatoire et gratuite	Assurance maladie
	Inscription à l'assurance maladie complémentaire santé (environ 30% des dépenses de santé couverte)	Facultative mais fortement conseillée	Assurance maladie complémentaire
	Prendre une assurance de responsabilité civile	Payante et obligatoire	Assurance responsabilité civile
	Valider son titre de séjour	Si étudiant majeur	Valider son titre de séjour
	Demander ou renouveler une carte de séjour	Si étudiant mineur 3 mois avant d'être majeur ou à la date de fin de validité de votre visa.	Carte de séjour
	Récupérer ses identifiants informatique 48h après l'inscription à l'université	Obligatoire	https://moncompte.univ-grenoble-alpes.fr/
	Activer son compte Izly	Pour manger au restaurant universitaire du CROUS	Mail sur messagerie institutionnelle
	Examen médical préventif indiqué sur l'attestation de validation du Visa	Obligatoire au plus tôt	Contacteur ISSO Valence
	Consulter votre messagerie institutionnelle	Obligatoire et régulièrement	
	Créer son compte DIGIPOSTE	Obligatoire pour avoir accès à vos relevés de notes Coffre-fort sécurisé	La procédure vous sera envoyée par mail sur votre messagerie institutionnelle par la scolarité.